



A Villard-Reymond, le 13 décembre 2024

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Article. L121.8 Du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la commune de VILLARD-REYMOND se réunira en séance ORDINAIRE :

**Le vendredi 20 décembre 2024 à 10h00
En Mairie de Villard Reymond.**

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 octobre 2024
- Délibération n°2024-27 : Adhésion au groupement de commandes proposé par la communauté de communes de l'Oisans pour la mise en œuvre et sous-traitance de la gouvernance des données personnelles
- Questions diverses

Le Maire,

Chantal THEYSSET

